

11, rue du Château
L-6922-BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : 3A/2024/1962/173)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail, N°: 3A/2024/1962/173 du 18 juillet 2024, l'Administration Communale de Betzdorf est autorisée à procéder à l'exploitation de trois ascenseurs à Mensdorf, 4, rue de l'école.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 29 juillet 2024.
Le bourgmestre,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Berg', written over a horizontal line.

Le secrétaire communal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Berg', written over a horizontal line.